

Le projet Social de territoire du Bocage Cénomans



Chaufour-Notre Dame, Fay, Pruillé-le-Chétif, Saint Georges du Bois, Trangé

5 communes associées pour préserver, développer et transmettre un territoire de proximité à taille humaine



Vivre ensemble dans un territoire de partage, de transmission et de solidarités



Avec le soutien de :

Décembre 2019



I. Le contexte du projet social de territoire

Le SIVOM du Bocage Cénomans a été créé en janvier 2017 afin d'assumer les compétences non reprises par Le Mans Métropole : la petite enfance, l'enfance et la jeunesse

Le territoire bénéficie d'une diversité de services développés au fil du temps : multi accueil, Relais Petite Enfance (ex RAMPE), ALSH, service jeunesse, complétés par une offre associative sur le territoire

Au lancement de la démarche d'élaboration du projet de territoire, **les enjeux** suivants sont formulés

▪ **Un transfert de compétences juridique et technique sans questionnement des besoins et du projet de territoire**

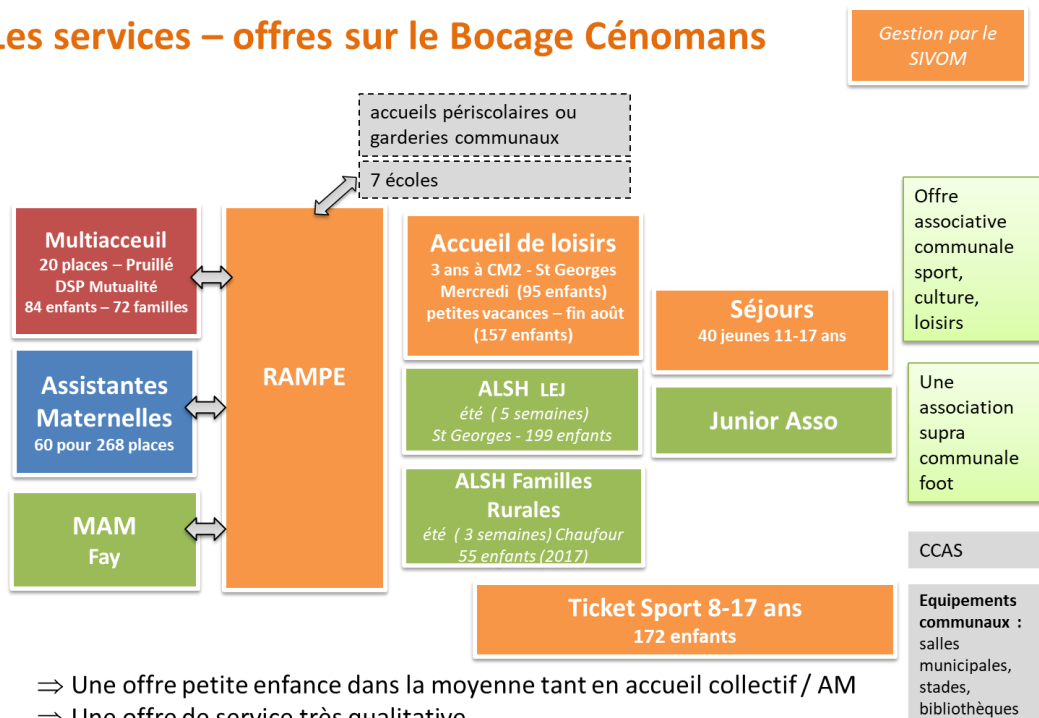
- *L'évolution démographique du territoire, des modes de vie et des pratiques qui peuvent interroger l'adéquation des réponses aux besoins des habitants et l'émergence de nouvelles problématiques*
- *Un nouveau schéma territorial qui interroge sur la place et missions du SIVOM en lien avec les communes et la Métropole (compétences, missions, moyens...)*

▪ **Une perspective de Convention Territoriale Global avec la CAF en 2019**

- *Une approche globale et décloisonnée du territoire*
- *Une première réflexion avec les élus et techniciens qui fait émerger des thématiques : intergénérationnel et lien social, l'offre de service, la vie associative, le vivre ensemble, la citoyenneté, la parentalité*

Au 1^{er} avril 2019 :

Les services – offres sur le Bocage Cénomans



- ⇒ Une offre petite enfance dans la moyenne tant en accueil collectif / AM
- ⇒ Une offre de service très qualitative
- ⇒ Une très forte implication professionnelle et personnelle des techniciens
- ⇒ Une implication des élus

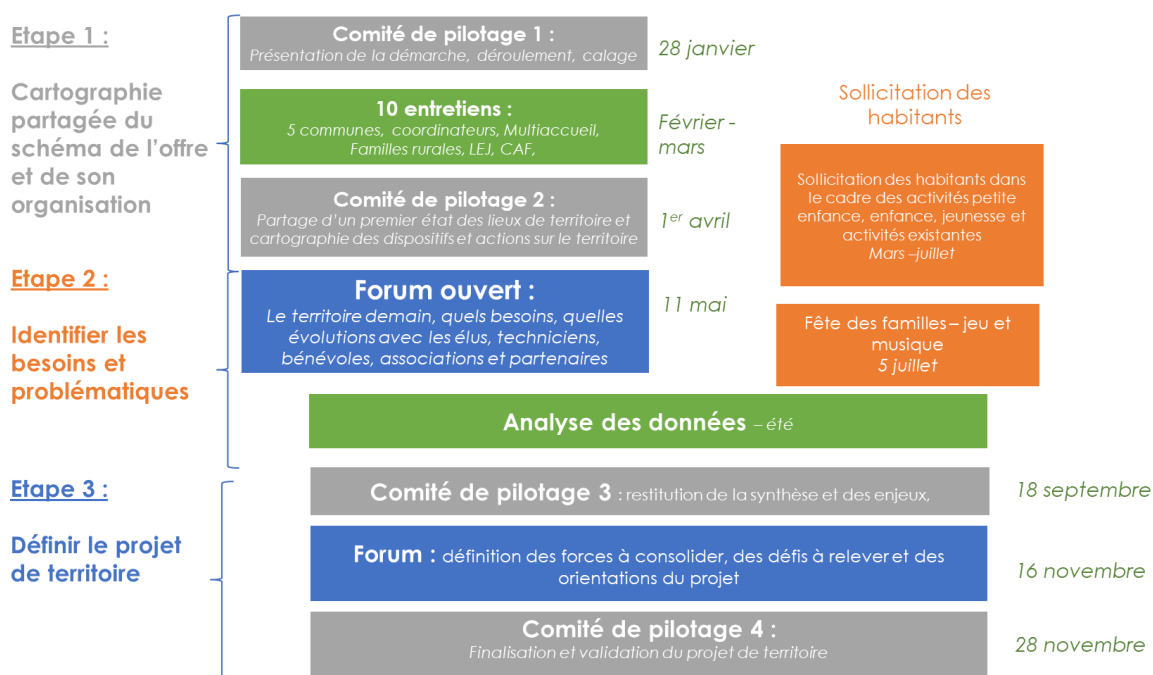
II. La méthodologie retenue pour élaborer le projet de territoire

En 2018, les élus du Bocage Cénomans ont engagé avec la CAF de la Sarthe des travaux et réflexions pour repérer les premiers enjeux du territoire.

Afin d’aller plus loin dans la démarche, le SIVOM a sollicité un appui méthodologique auprès du Centre d’Etude et d’Action Sociale de la Sarthe (CEAS72). Conjointement le CEAS72, la CAF et les élus ont fait le choix de retenir **une approche participative en donnant la possibilité à l’ensemble des élus des 5 communes, des techniciens des communes et du SIVOM, aux responsables d’associations, aux parents et usagers des services, aux partenaires d’exprimer leurs avis et propositions** au travers :

- D’entretiens individuels ou semi collectifs
- D’enquêtes
- De temps forts avec les familles
- De forums ouverts
- De comités de pilotage

Les deux forums proposés pour recueillir de la matière sur le vécu du territoire et la construction des orientations ont constitué **des temps forts et dynamiques qui permettent d’ancrer et de créer les conditions favorables à la mise en œuvre de ce projet de territoire.**

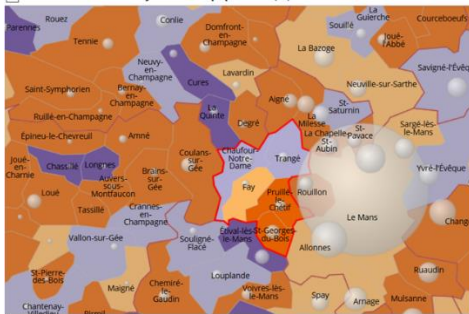


III. Repères démographiques

Evolution démographique

1 Population légale municipale 2016

2 Evolution annuelle moyenne de la population (%) 2010-2015



Nbe habitants	2016	2010	Evolution
Chaufour	1 065	1 097	-2,9 %
Fay	643	606	+6,1 %
Pruillé	1 324	1 248	+6,1 %
St Georges	2 100	1 813	+15,8 %
Trangé	1 359	1 385	-1,9 %
Total	6 491	6 149	+5,6 %
Le Mans Métropole	205 188	202 571	+ 12,9 %
Antonnière	6 731	6 428	+4,7 %

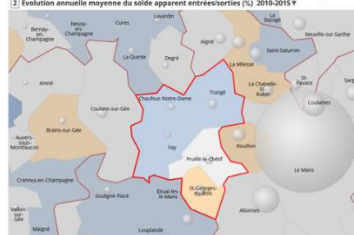
1 Population légale municipale 2016

2 Evolution annuelle moyenne du solde naturel (%) 2010-2015



1 Population légale municipale 2016

2 Evolution annuelle moyenne du solde apparent entrées/sorties (%) 2010-2015

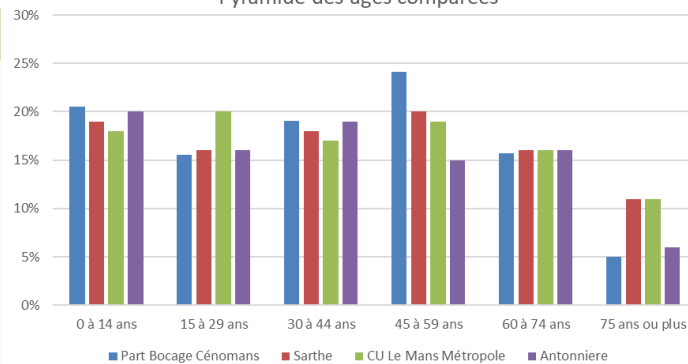


Pyramide des âges

	Bocage 2015	Evolution 2010-2015	
0 à 14 ans	1 322	+1	+0,1%
15 à 29 ans	1 000	+40	+4,2%
30 à 44 ans	1 227	-103	-7,7%
45 à 59 ans	1 552	+11	+0,7%
60 à 74 ans	1 009	+289	+40,1%
75 ans ou plus	321	+44	+15,9%

Moins de 3 ans	142
3 - 5 ans	115
6 - 11 ans	291
12 - 15 ans	202

Pyramide des âges comparées



Un territoire jeune, en particulier par le nombre de moins de 15 ans

Une proportion plus forte de quadra - quinqu

Un vieillissement du territoire: un nombre de plus de 75 ans plus faible que sur la Métropole mais en forte croissance

Portrait de territoire (données CAF 2017)

Un territoire à dominante familiale

951 ménages allocataires Caf => 3 198 personnes couvertes par la Caf

Plus de **80% des allocataires CAF ont des enfants** - 58% sur le département

- majoritairement **des couples avec enfant** (71.1% - soit 28 points de plus que le département).
- 12% (des allocataires) sont des **monoparents** (26% en Sarthe)
- **26% des ménages sont en situation d'isolement**, deux fois moins que sur le département (personne isolée ou monoparent).

Un territoire qui semble **moins vulnérable** que sur le département :

- 32.4% des allocataires du territoire perçoivent le Revenu Garanti (Aah/Rsa) ou une aide au logement contre 65.2% sur le département.

Parentalité et activité

Un fort **taux de parents actifs et en emploi pour les 0 à 15 ans** :

- 84% des moins de 15 ans ont leurs parents qui sont en emploi 64% en Sarthe
- 90% des moins de 15 ans ont leur parent actif (au chômage ou en emploi) contre 76% au niveau départemental.
 - ☐ *Taux identiques pour les moins de 6 ans*
- 48 enfants ont leur 2 parent inactif (parent au foyer ou parent ne bénéficiant plus du chômage).

59 % des enfants de moins de 3 ans sont couverts par le Complément Modes de Garde assistante maternelle (contre 47 % en Sarthe) => plus fort recours aux assistantes maternelle, importance des enjeux de mode de garde, en particulier dans un contexte de bi-activité des parents

Plus de 150 familles avec **3 enfants et plus** soit une famille sur 5.

- *une attention financière particulière est à prendre en compte pour ce public.*

IV. Forces et points d'attention du territoire

	Forces	Points d'attention	Les questions qui se posent
Le SIVOM	<ul style="list-style-type: none"> - Historique de la communauté de communes - Espace de mutualisation de compétences non assurées par Le Mans Métropole et qui ne pourraient être assumées par les communes - Qualité du cadre de vie 	<ul style="list-style-type: none"> - Identité liée à une offre de services pour un public précis - Une cassure avec la communauté de communes dans l'implication des élus et les relations communales - Le niveau des moyens humains mobilisés au regard des ambitions 	<ul style="list-style-type: none"> => Quelle identité voulue pour le territoire ? => Quelle place et fonction pour le SIVOM ? => Quelles connexions entre les communes ?
Le Bocage Cénomans	<ul style="list-style-type: none"> - Territoires de proximité, à taille humaine - Une complémentarité ville - campagne - Un environnement naturel 	<ul style="list-style-type: none"> - Influence forte de la ville du Mans - Risque de territoire "dortoir" - Attentes d'offres et d'équipements par les nouveaux arrivants - Des acteurs qui se connaissent peu 	
Sociodémographie	<ul style="list-style-type: none"> - Un territoire à forte composante familiale - Importance des jeunes et enfants - Un profil CSP+ - Peu de problématiques sociales 	<ul style="list-style-type: none"> - Vieillesse à venir du territoire - Evolution du nbr de jeunes à venir (vieillesse des petits) - Bi-activité des couples - Importance du nombre de familles nombreuses (attention financière) 	<ul style="list-style-type: none"> => Comment favoriser l'attractivité et le maintien de population sur le territoire ? => Comment développer des actions de prévention / santé ? => Comment assurer une veille sociale sur le territoire ?
Petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> - Des Offres de service importante : RAM, multi accueil, MAM, Ass Mat - Des professionnels et relationnels très appréciés - Une ouverture sur la parentalité - Des animations passerelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Vieillesse / renouvellement des assistantes maternelles - Attente d'une offre d'accueil collectif 	<ul style="list-style-type: none"> => Quel dimensionnement de l'offre collective à l'avenir ? => Quel type d'accueil collectif est privilégier (MAM, micro crèche, multi accueil) ? => Comment soutenir l'installation d'Assistants Maternelles ?

	Forces	Points d'attention	Les questions qui se posent
Enfance	<ul style="list-style-type: none"> - Des offres appréciées - De bons relationnels avec les professionnels - Une capacité d'évolutions / adaptation des offres 	<ul style="list-style-type: none"> - L'accessibilité à l'offre (localisation, horaire) - Les conditions d'accueil (locaux, capacités) - La couverture par des services - L'expression d'un besoin d'échanges et de rencontres entre parents / avec les enfants - La coordination des opérateurs autour d'un projet commun - La pérennité des acteurs associatifs 	<ul style="list-style-type: none"> => Comment améliorer les conditions d'accès et d'accueil aux offres du territoire ? => Comment favoriser le décloisonnement des offres (un PEL ? Par exemple) => Comment favoriser les échanges entre parents et soutenir la parentalité
Jeunesse / ados	<ul style="list-style-type: none"> - Offre séjour - Mobilité vers Le Mans 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu d'offres, nombre de bénéficiaires limités - Absence de lieux / espaces / moyens identifiés - Liens avec les collègues - Mobilité entre communes - Public à aller chercher 	<ul style="list-style-type: none"> => Faut-il développer un projet ado ? => Comment aller vers les jeunes ? => Comment favoriser les rencontres entre les jeunes ?
Familles	<ul style="list-style-type: none"> - Territoire de proximité : interconnaissance, - Capacité de mobilisation des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de prise en compte au-delà de la petite enfance et de l'offre de services enfance - Attente d'espaces de rencontres et d'échanges 	<ul style="list-style-type: none"> => Comment soutenir la parentalité et la fonction parentale ? => Comment soutenir la participation et la prise d'initiative ?
Seniors	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes retraités actifs : implication dans la vie locale, autonomie 	<ul style="list-style-type: none"> - Les liens intergénérationnels - La maîtrise des technologies de l'information et digital - Maintien des personnes âgées dans les villages (habitats, services) - La prévention santé 	<ul style="list-style-type: none"> => Comment permettre les liens et échanges ? => Comment favoriser le maintien à domicile ? => Comment faciliter l'implication et la participation des seniors ?
Vie associative	<ul style="list-style-type: none"> - Richesse des offres - Implication des bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement bénévole - Ressources des associations pour développer leurs projets des moyens - Soutien aux responsables bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> => Comment soutenir l'engagement bénévole ? => Quel soutien aux associations ? => Comment développer la mutualisation

	Forces	Points d'attention	Les questions qui se posent
Les initiatives locales	<ul style="list-style-type: none"> - Nombreuses initiatives formalisées ou non sur le territoire - Implication des habitants (ex : journées citoyennes) - Habitants en attente d'espaces de rencontres 	<ul style="list-style-type: none"> - Initiatives pas forcément identifiées et/ou soutenues - Initiatives isolées sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> => Comment permettre l'interconnaissance ? => Comment repérer, soutenir, faire connaître les initiatives ? => Comment développer des projets et une communication à l'échelle du SIVOM ? => Comment favoriser une approche Bocage et non plus communale ? => Quelle coordination des acteurs ? quels supports (ex : Projet Educatif Local)
La coopération entre acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Coopération entre communes dans le cadre du SIVOM 	<ul style="list-style-type: none"> - Associations, intervenants qui ne se connaissent pas à l'échelle du Bocage, voire des communes - Des actions de communication le plus souvent à l'échelle communale - Hors services du SIVOM, des offres pensées à des échelles communales 	
La communication	<ul style="list-style-type: none"> - Effort de communication à l'échelle des communes (application, panneaux lumineux, lettre) - Appétence pour les outils numériques / digitaux des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification du Bocage - Peu de centralisation de l'information et de la diffusion - Accès à l'information : peu de réflexe pour aller vers l'information, l'information va vers les publics 	
Les équipements	<ul style="list-style-type: none"> - Des équipements récents multi activités et de qualité (ex : école St Georges, salle asso Trangé, pôle petite enfance) 	<ul style="list-style-type: none"> - Attentes d'espaces de jeux / activité plein air - Absence d'équipements structurants (gymnase, culturel) - Demandes d'espaces / lieux de rencontres entre habitants 	<ul style="list-style-type: none"> => Quel schéma d'équipement coordonné entre les communes ? => Comment faire connaître les équipements sur l'ensemble du Bocage ?

V. L'ambition pour le territoire

Par ce projet, le SIVOM du Bocage Cenomans entend ainsi **s'appuyer sur les forces du territoire qu'il souhaite également consolider et renforcer** :

- **La qualité du cadre de vie**
 - Le cadre naturel et environnemental préservé
 - La dimension humaine du territoire : proximité des services, interconnaissance, lien social
 - L'offre de services présente : écoles, services petite enfance, enfance, commerce, services publics...

- **La coopération entre les communes grâce au SIVOM**
 - Une pratique de la coopération grâce à l'historique de la communauté de communes
 - Des habitudes de travail entre élus et techniciens qui se connaissent
 - Une gestion mutualisée de services entre les communes sur le champ social et sportif

- **La complémentarité ville-campagne**
 - La proximité et accessibilité des lieux de travail, des équipements structurants et des espaces de vie du Mans (scolarité, loisirs, pratiques culturelles et sportives)
 - Les offres de transport en commun SETRAM qui facilite l'accès au Mans
 - Une adhésion à Le Mans Métropole qui facilite l'accessibilité aux services

- **Le tissu et les offres associatives**
 - Une densité et diversité associative sur chacune des communes
 - Une bonne fréquentation et succès des offres associatives
 - Un soutien des communes aux associations (mises à disposition d'équipements, financement, communication, annuaire...)

Défi 1 : Apporter une réponse aux besoins des habitants

Le défi est de pouvoir structurer des réponses adaptées à l'évolution en cours et à venir des besoins de la population, notamment :

- Petite enfance : demandes de modes de garde individuels et collectifs, départs à la retraite des assistantes maternelles
- Accueils et centres de loisirs : augmentation des demandes et des inscriptions.
- Ados : augmentation à venir du nombre de jeunes, difficiles à capter en absence de collèges/lycées sur le territoire et d'une faible offre
- Jeunes seniors : importante tranche d'âge sur le territoire mais autonome dans ses activités et pratiques, parfois difficiles à identifier et capter
- Grand âge : augmentation importante à venir du nombre de personnes concernées

Le PLUi en cours de finalisation laisse entrevoir des possibilités importantes de construction et ainsi l'arrivée de nouveaux habitants.

Orientation 1 : Préserver, consolider et redimensionner si besoin les services existants

- Requestionner le dimensionnement et les offres en accueils collectifs (y compris MAM)
- Soutenir les Assistantes maternelles et susciter les vocations

Orientation 2 : Définir de nouveaux services à partir de l'analyse de besoins

- Projet jeunesse /ado
- Services aux personnes

Orientation 3 : Développer une approche favorisant le lien entre les personnes et leur intégration

- Actions intergénérationnelles
- Soutien collectif à la parentalité

Défi 2 : Favoriser l'animation de la vie sociale – rencontres et échanges entre les familles - participation des habitants

Le défi est d'éviter que le Bocage Cénomans devienne « un territoire dortoir », que les habitants se croisent mais ne se rencontrent pas et n'échangent pas. L'agglomération mancelle concentre des lieux de travail, de loisirs, de socialisation, de consommation...

Par ailleurs, lors des différentes consultations, les habitants ont exprimé de nombreuses demandes d'espaces de rencontres pour créer des liens, échanger des services et des savoirs, développer les liens intergénérationnels et la solidarité... Les pratiques culturelles ou de loisirs avec les enfants et le soutien à la fonction parentale sont des demandes exprimées par les familles.

Le défi est également celui de la prise d'initiatives et d'engagement. Comme pour de nombreux territoires, les associations du Bocage Cénomans sont confrontées à l'enjeu du renouvellement des bénévoles, en particulier sur les postes à responsabilité. La lourdeur et complexité administrative peut contribuer au renoncement et à l'arrêt d'activité

Des initiatives citoyennes, collectives, émergent sur le territoire notamment autour d'enjeux sociétaux (transition écologique et citoyenne, accès à la culture...). Elles sont parfois méconnues et isolées

Avec une offre d'activités et d'animation forte sur Le Mans, cet enjeu est fort en particulier pour les jeunes, notamment en l'absence de collège et lycées sur le territoire.

Orientation 4 : Organiser des évènements fédérateurs (habitants/associations)

- Réédition de la fête des familles

Orientation 5 : Créer un lieu (mobile ?) multi-activité, un lieu accueillant pour toutes les générations

- Un Espace de Vie Sociale

Orientation 6 : Valoriser et promouvoir les manifestations, actions déjà mise en place

Défi 3 : Connecter le territoire – Communication – coopération - mobilité

Le défi est de créer du lien entre les acteurs de la vie sociale (associations, communes, services, commerçants...) et les habitants. Il s'agit également de mieux travailler ensemble : mutualiser, partager des ressources, développer des projets communs, élargir son public... Il s'agit également de dépasser l'échelle communale, de créer des passerelles entre publics et activités. Les perspectives sont le changement d'échelle, l'accès à des moyens, la pérennité et la cohérence des offres... L'enjeu est également de retrouver des habitudes de travail entre communes et élus à l'échelle du Bocage Cénomans.

Le défi est également celui des relations entre les communes du Bocage Cénomans et avec les communes limitrophes. Il s'agit de tirer des atouts et limiter les impacts de la situation géographique du territoire : mobilité des habitants du SIVOM, compétences mutualisées avec Le Mans Métropole, les transports SETRAM, la fréquentation des offres du SIVOM par des habitants des communes voisines, fréquentation des collèges et lycées du Mans et Allonnes, recours aux équipements et offres de loisirs ou culturelles sur Le Mans.

Orientation 7 : Améliorer la communication pour informer, faire connaître les services

- Choisir les outils / médias adaptés selon les publics
- Mobiliser les acteurs pour partager l'information, alimenter les outils

Orientation 8 : Mettre en relation les associations et leur permettre de se faire connaître

- Préalable : répertorier les associations présentes sur les 5 communes
- Fédérer et coordonner les associations – forum des associations et activités
- Soutenir et aider les associations – soutien administratif

Orientation 9 : Faciliter la mobilité au sein du territoire et au-delà*

- Mobilité douce
- Transport vers les services
- Accessibilité des équipements

* Sous réserve des compétences retenues par le SIVOM et des actions réalisées avec Le Mans Métropole et/ou la SETRAM, notamment dans le déploiement du Plan de Déplacement Urbain

Orientation 10 : Poursuivre l'animation d'espaces participatifs

- Recueil des attentes des associations
- Consultation citoyenne avant la mise en place d'un nouveau service

Conditions de réussite :

A. Mobiliser des ressources humaines en adéquation avec les ambitions du territoire

Le défi est de disposer des ressources humaines au sein du SIVOM pour lui permettre de maintenir sa capacité à animer et mettre en œuvre le projet social dans de bonnes conditions tant pour les techniciens que pour les usagers. Le développement de ce projet implique notamment des besoins de coordination territoriale.

Ces orientations doivent guider de façon transversale la conception et la mise en œuvre de l'ensemble des projets du SIVOM : comment permettre une prise en compte / participation de l'ensemble des habitants ? comment valoriser l'existant ? comment favoriser l'animation de la vie sociale ? quels besoins sur les sujets ?

B. Mobiliser les acteurs du territoire

Dans la suite de la méthodologie retenue dans l'élaboration de ce projet sociale, il s'agit de continuer à s'appuyer sur les techniciens du SIVOM, les élus, les partenaires, les responsables, les habitants dans la conception et la mise en œuvre des actions.

C. Faire vivre le lien entre les communes et avec le SIVOM pour recréer une dynamique entre élus

Il s'agit de profiter des souplesses du statut du SIVOM pour permettre de recréer des espaces de liens, de rencontres, d'échanges et de travail entre élus des différentes communes. Ces nouvelles modalités de travail doivent permettre de partager les ambitions, d'impliquer les élus des 5 communes – quel que soit leur niveau de responsabilité - dans les projets conduits par le SIVOM.

Le projet social de territoire en synthèse

Apporter une réponse aux besoins des habitants

Préserver, consolider et redimensionner si besoin les services existants

Définir de nouveaux services à partir de l'analyse de besoins

Développer une approche favorisant le lien entre les personnes et leur intégration

Favoriser l'animation de la vie sociale

*rencontres et échanges entre habitants
participation des habitants*

Organiser des événements fédérateurs (habitants/associations)

Créer un lieu (mobile ?) d'activités, un lieu accueillant pour toutes les générations

Valoriser et promouvoir les manifestations, actions déjà en place

Mobiliser des ressources humaines en adéquation avec les besoins du territoire
Mobiliser les acteurs du territoire – Faire vivre les liens entre les habitants